

Contrat de mariage du 2/1/1710 Me Boidin à Frelinghien Tab. 4971/1

Pierre PICHON jeune fils à marier de +Pierre & Marguerite DELEMONTAIGNE, dmt à Quesnoy sur Deûle, assisté de Georges et Jean BAPTISTE PINCHON ses frères

Marie Jeanne SIX, veuve d Michel ACCOLET et ayant enfant d'icelui tel que Marie Madeleine, dmt à Quesnoy, assistée de Pierre SIX & Marie Jeanne LEBATTEUR ses père & mère, Barbe DESREUMAUX sa belle-mère, Noël ACCOLET son beau-frère